

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2015

CHAPITRE 42

**MINISTERE
DES AFFAIRES SOCIALES**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 557: PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	15
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	17
2.2.	PROGRAMME 559: SOLIDARITE NATIONALE ET JUSTICE SOCIALE	22
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	23
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	23
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	26
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	28
2.3.	PROGRAMME 560: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES	33
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	34
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	34
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	36
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	38
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	44

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	45
3.2.	LEÇONS APPRISES	47
3.3.	PERSPECTIVES	47

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance. Ces programmes sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA), rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. Après leur mise en œuvre, ils font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports annuels de performance (RAP), annexés à la loi de règlement.

Les RAP, prévus par l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007, étaient en 2016, rendus à leur troisième année d'élaboration, correspondant à l'évaluation des PPA de l'exercice 2015. A cet effet, il était question pour les départements ministériels et institutions de présenter l'état de réalisation technique et financière de leurs programmes au cours de cette année de référence, mais plus globalement, d'effectuer le bilan de la première période triennale de mise en œuvre du budget en mode programme (2013-2015).

En terme d'appropriation, il convient de relever pour s'en féliciter, la prise en main effective en 2015, de l'activité d'élaboration des rapports annuels de performance par les administrations concernées. Ces dernières, avec une assistance technique très faible, ont renseigné, conformément au format défini, les trois parties du RAP, avec en toile de fond l'objectif de fiabiliser davantage les éléments constitutifs du bilan technique.

Comme cela avait été le cas lors des deux années précédentes, les rapports annuels de performance 2015 sont déclinés ainsi qu'il suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2015;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2015 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La Politique Sociale du **Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, place la personne humaine au centre de toute initiative de développement. Dans ce cadre, la priorité de l'action du Gouvernement en ce qui concerne le secteur social est orientée vers la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale, dans la perspective de l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des Personnes Socialement Vulnérables que sont entre autres les enfants en détresse ; les personnes handicapées, les personnes âgées, les victimes d'abus physiques, de traite et de trafic ; les populations autochtones ; les personnes victimes de marginalisation ou d'exclusion sociale ; les personnes victimes des fléaux sociaux ; les populations riveraines/affectées par des projets de développement ; les personnes nécessiteuses et indigentes.

Le fondement de cette politique repose sur la Vision de développement à l'horizon 2035 qui s'est fixée entre autres objectifs stratégiques, le renforcement du rôle social, ainsi que de l'autonomie économique des groupes vulnérables, l'accès de tous aux services sociaux de base de qualité et la lutte contre l'exclusion sociale.

La mise en œuvre de cette Vision, en ce qui concerne la première décade 2010-2020, est marquée par le DSCE qui précise l'objectif se rapportant au secteur social, à savoir, permettre aux populations du Cameroun, sans discrimination aucune et quel que soit leur lieu de résidence, de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs.

C'est dans ce sillage que se situe l'intervention du Ministère des Affaires Sociales qui, de manière globale, vise à promouvoir l'inclusion sociale des Personnes Socialement Vulnérables, à travers l'autonomisation des Personnes Socialement Vulnérables et leur mutation de charges sociales à acteurs de l'émergence. A cet égard, l'accent est mis sur la promotion de l'entrepreneuriat social dont les axes prioritaires relatifs à son opérationnalisation sont orientés vers le développement du partenariat en vue de la prise en charge multiforme et l'insertion socioéconomique des PSV, ainsi que l'éclosion des OSP.

Par ailleurs, le socle de cette intervention trouve son ancrage à la composante Solidarité nationale du DSCE (p.77) énoncée ainsi qu'il suit :

« Le Gouvernement poursuivra la mise en place des *structures spécialisées pour les personnes handicapées et autres personnes vulnérables*. Il entend, à travers la mise en œuvre de l'approche vulnérable, *améliorer leur accès aux formations dans tous les secteurs, faciliter davantage leur insertion professionnelle, afin de réduire leur dépendance...* » ;

« *Pour mieux encadrer les personnes âgées...le Gouvernement entend mener une action sociale à leur égard en appuyant les structures existantes, en assurant leur prise en charge médicale, et en encourageant les familles à assurer l'encadrement de leurs parents âgées* » ;

« *Pour éviter la marginalisation des peuples dits indigènes et tribaux (PIT), le Gouvernement s'engage à promouvoir davantage des structures scolaires et sanitaires dans les zones où vivent ces groupes et à faciliter leur insertion dans la société...* »

« *Les autorités continueront à promouvoir la solidarité nationale par la lutte contre l'exclusion*

sociale des groupes marginalisés et la mise en œuvre des initiatives locales d'entraide, d'accompagnement et d'encadrement familial et des individus. Il s'agira également d'assurer la prise en charge communautaire des personnes vulnérables, de mettre en place des fonds de solidarité nationale et de prendre en compte l'approche vulnérable dans les programmes et politiques de développement ».

En ce qui concerne les enfants, la partie consacrée au genre (P76) souligne que : « *un soutien social sera apporté... aux enfants en situation difficile* ».

C'est sous ce prisme qu'au cours de l'exercice 2015, le Ministère des Affaires Sociales, à travers ses trois Programmes (**557** : Protection Sociale des Personnes Socialement Vulnérables; **559** : Solidarité Nationale et Justice Sociale et **560** : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Affaires Sociales), a orienté ses priorités vers :

- L'amélioration des conditions de vie des populations par l'éducation à la prévention et le renforcement du dispositif de protection sociale ;
- la réinsertion sociale et économique des personnes socialement vulnérables ;
- l'amélioration qualitative et quantitative des ressources humaines, financières et matérielles.

Les principaux résultats escomptés étaient :

- l'élaboration et la mise en œuvre des plans stratégiques nationaux de prévention des incapacités et de lutte contre les fléaux sociaux ;
- la mise en place du socle de protection sociale ;
- l'amélioration du système de protection sociale des Personnes Socialement Vulnérables ;
- l'amélioration des conditions de vie des populations par l'éducation à la protection sociale des PSV ;
- la réinsertion sociale et économique des Personnes socialement Vulnérables ;
- l'amélioration de la gestion et la gouvernance sociales.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aux termes du Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, le Ministère des Affaires Sociales est responsable de **l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de prévention, d'assistance et de protection des Personnes Socialement Vulnérables.**

A ce titre, il est chargé :

- de la prévention et du traitement de la délinquance juvénile et de l'inadaptation sociale ;
- de la lutte contre les exclusions sociales, en liaison avec les Ministères concernés ;
- de la lutte contre le trafic des personnes notamment des enfants mineurs, en liaison avec les Administrations concernées ;
- de la protection des personnes victimes d'abus physiques ;
- du suivi des procédures de protection de l'enfance en difficulté, en liaison avec les Départements Ministériels concernés ;

- du suivi de la protection des personnes victimes de trafics humains, en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi des personnes âgées et des personnes handicapées, en liaison avec les Ministères concernés ;
- du suivi des personnes concernées par l'usage des stupéfiants, en liaison avec les Administrations concernées ;
- de la facilitation de la réinsertion sociale ;
- de la solidarité nationale ;
- du suivi des écoles de formation des personnels sociaux ;
- de l'animation, de la supervision et du suivi des établissements et des institutions concourant à la mise en œuvre de la politique de protection sociale.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), en relation avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il exerce la tutelle sur le Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH).

Il exerce en outre la tutelle technique sur les organismes de protection et d'encadrement de l'enfant, à l'exclusion des établissements d'enseignement relevant des Ministères chargés des questions d'enseignement.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Au cours de l'exercice 2015, les programmes ont été exécutés dans un contexte socio-économique marqué par :

- la poursuite de la mise en œuvre de la politique sociale du Chef de l'Etat orientée vers la réalisation des objectifs de développement économique, social et culturel fixés dans le document de Vision du Développement du Cameroun à l'horizon 2035 ;
- la réalisation des actions concourant à l'efficacité et au rendement des services sociaux en direction des couches vulnérables, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie de ces dernières ;
- l'apparition de nouvelles demandes de protection sociale liées aux répercussions sociales de la guerre contre Boko Haram, ainsi qu'à l'insécurité le long de la frontière avec la RCA, spécifiquement dans la Région de l'Est ;
- l'ancrage de la lutte contre les exclusions et la précarité dans le processus irréversible de décentralisation engagé par le Gouvernement.
- la nécessité d'une accélération de la mobilisation des ressources affectées aux activités des programmes avec comme conséquence positive la réduction du taux de forclusion ;
- l'adoption par l'OIT de la recommandation n°202 sur l'extension de la protection sociale à travers notamment les socles de protection sociale compris comme l'ensemble des garanties élémentaires de sécurité sociale qui permettent de prévenir et de réduire la pauvreté et l'exclusion sociale.

Pour la réalisation des activités contenues dans les actions des trois programmes sus rappelés,

le Ministère des Affaires Sociales a bénéficié, au cours de l'exercice 2015, d'une dotation budgétaire de six milliards deux cent dix millions (6 210 000 000) FCFA, tel que déclinée ci-après:

- **Programme 557** : 1 526 400 000 F CFA ;
- **Programme 559** : 691 500 000 F CFA ;
- **Programme 560** : 3 992 100 000 CFA ;

La répartition de cette enveloppe budgétaire se présentait ainsi qu'il suit :

- Budget de fonctionnement : **4 810 000 000 FCFA** ;
- Budget d'investissement : **1 400 000 000 FCFA**.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015

- - Le changement des responsables à la tête du Programme ;
- Les mutations stratégiques, surtout en ce qui concerne les différents maillons de la chaîne de responsabilité.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 557

PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES SOCIALEMENT
VULNERABLES

Responsable du programme

EDJOA JEAN PIERRE

Directeur de la Protection Sociale des Personnes Handicapées et des Personnes Agées

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Programme 557 : Protection Sociale des Personnes Socialement Vulnérables

Responsables :

M. EDJOA Jean Pierre, Directeur de la Protection Sociale des Personnes Handicapées et des Personnes Agées (janvier 2015-mai 2015 ; puis Novembre – Décembre 2014).

M. NGIMBOUS André Damien, Inspecteur N°2 – (mai 2015– octobre 2015)

OBJECTIF	Améliorer les conditions de vie des populations par l'éducation à la prévention des déficiences et de l'inadaptation sociale	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de personnes sensibilisées /éduquées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	10000.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	50000.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PREVENTION DES INCAPACITES ET LUTTE CONTRE LES FLEAUX SOCIAUX Action 02: AMELIORATION DU SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES (PSV) Action 03: SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 526 400 000	CP 1 526 400 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	EDJOA JEAN PIERRE, Directeur de la Protection Sociale des Personnes Handicapées et des Personnes Agées	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer les conditions de vie des populations par l'éducation à la prévention et le renforcement du dispositif de protection sociale.		Taux de réalisation technique: 118,5%
INDICATEUR	Intitulé :	Nombre des PSV bénéficiaires des mesures de protection sociale	
	Unité de mesure :	Nombre	
	Année de référence	2014	
	Valeur de référence	25 000	
	Année cible	2015	
	Valeur cible	1 200 000	

	Réalisation exercice (résultat technique)		1 423 000					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière:	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 526 400 00 0	1 526 400 00 0	4 787 275 916	4 787 275 916	3 661 428 591	3 661 428 591	76,48	76,48
DECLIN AISON DU PROGR AMME (Liste des actions)	Action 1: Mise en œuvre du plan stratégique national de prévention des incapacités et de lutte contre les fléaux sociaux ; Action 2: Amélioration du système de protection sociale des Personnes Socialement Vulnérables (PSV) ; Action 3: Suivi de la mise en œuvre du Programme							
ACTIVITE S MAJEUR ES REALISE ES	- Renforcement du plateau technique du CNRPH (à compléter) - Poursuite de la construction du CRPH de Maroua (construction de la clôture, des pavillons VIP, des maisons d'astreintes et des cases de passage) ; - Validation du référentiel pour l'évaluation des déficiences et incapacités (tenue du CONRHA) ; - Elaboration du Plan de Lutte contre le SIDA du MINAS ; - Prise en charge psychosociale des mineurs dans les institutions spécialisées ; - Promotion du droit à la participation et à l'expression des enfants à travers la tenue du Parlement des Enfants avec 180 DJ ; -la validation de la cartographie nationale des interventions en faveur des populations autochtones vulnérables, et l'évaluation des projets et actions menés en leur faveur (tenue du CISPAV) ; - Renforcement des capacités des intervenants sociaux en matière de lutte contre le SIDA, - Elaboration des avant-projets de lois portant protection des enfants en détresse et des Personnes Agées, et d'un avant-projet de décret portant sécurisation de la Carte Nationale d'Invalidité ; - Evaluation de la mise en œuvre des dispositions du Code de Procédure Pénale portant sur la justice juvénile.							

CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	Le Programme 557 s'est exécuté dans un contexte marqué par : - la poursuite de la mise en œuvre de la loi n°2010/002 du 13 avril 2010 portant Protection et Promotion des Personnes Handicapées, avec une appropriation progressive par les principaux acteurs et intervenants, et dans l'attente des textes d'application ; - la poursuite de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (2010 – 2020), notamment dans son volet consacré à la solidarité nationale, et qui prévoit des mesures particulières concernant la promotion des droits des personnes handicapées, des personnes âgées et des populations autochtones ; - l'appropriation progressive par les différents acteurs de la chaîne des responsabilités du MINAS de l'approche budget – programme; - la démultiplication et la complexification des problèmes sociaux nés du contexte sociopolitique marqué par l'afflux massif des réfugiés et déplacés dans certaines Régions du Cameroun et la guerre contre la secte terroriste de Boko Haram ; - la poursuite de l'amélioration du plateau technique du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER de Yaoundé, - la poursuite de la construction, en collaboration avec l'ONG italienne AIAS DI AFRAGOLA, du Centre de Réhabilitation des Personnes Handicapées de Maroua ; - l'adoption par l'OIT de la recommandation 202 sur l'extension de la protection sociale à travers notamment les socles de protection sociale compris comme l'ensemble des garanties élémentaires de sécurité sociale qui permettent de prévenir et réduire la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale.
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les ressources mises à la disposition du programme ont permis d'atteindre les objectifs visés, avec un taux de réalisation technique au dessus de la cible. Ceci se justifie par la démultiplication des activités de communication, aussi bien au niveau central que des services déconcentrés, y compris dans les organismes sous tutelle. Ainsi, le Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile Leger a pu réaliser 07 campagnes de communication ; toutes les quatre Journées Internationales (Journée de l'Enfant Africain, Journée Internationale des Personnes Agées, Journée Internationale des Personnes Handicapées, Journée Internationale des Populations Autochtones) ont été célébrées dans les 10 Régions, les 58 départements et 225 Centres Sociaux. A cette occasion, les actions de sensibilisation et d'éducation sur la prévention des fléaux sociaux et des déficiences, ainsi que les droits des PSV ont été menées. Il convient de relever que, pour s'en féliciter, bien que les Journées internationales n'aient pas été budgétisées au niveau des départements et des centres Sociaux, ces structures ont activement participé à la célébration de celles –ci, partant de leur missions régaliennes, et en capitalisant les ressources locales pour certains.

PERSPECTIVES POUR 2016	-Elaboration et mise en œuvre des plans stratégiques nationaux de prévention des incapacités et de lutte contre les fléaux sociaux ; -Dynamisation de la communication sociale en matière de prévention des incapacités, de lutte contre les fléaux sociaux et de prise en compte des groupes vulnérables dans les projets de développement ; -Célébration des Journées internationales ; -Elaboration et mise en œuvre d'un plan stratégique national de prévention des incapacités; -Mise en œuvre du plan stratégique national de lutte contre les fléaux sociaux; -Validation et mise en œuvre d'un plan sectoriel pour la lutte contre les IST/VIH/SIDA dans le secteur Affaires Sociales ; - Renforcement de l'offre de services en matière de protection de l'enfant -Valorisation et promotion des droits des personnes âgées ; - Elaboration et mise en œuvre d'une politique de réhabilitation à base communautaire; -Mise en place de l'observatoire national des services sociaux ; * Mise en place d'une plateforme de coopération avec les autres administrations et les PTF ; -Transferts monétaires sociaux ; -Renforcement du cadre juridique de protection des personnes socialement vulnérables ; -Amélioration de l'offre de service en matière de réhabilitation, réadaptation et prise en charge psychosociale des PSV ; -Mise en place et actualisation d'une base de données dynamique sur des personnes socialement vulnérables (PSV) ; -Construction et réhabilitation des Centres spécialisés ; - Renforcement du cadre institutionnel d'encadrement des PSV.
-------------------------------	---

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Résultat technique obtenu	1 423 000 PSV bénéficiaires des mesures de protection sociale	
Taux de réalisation de l'indicateur	118,5%	
Dotation de crédit initial	AE 1 526 400 000	CP 1 526 400 000
Dotation de crédit révisé	AE 1 526 400 000	CP 1 526 400 000
Ecarts = Dotation initiale-dotation révisée	Ecart AE 0	Ecart AE 0
Crédit consommé	AE 3 661 000 000	CP 3 661 000 000

Taux de consommation	AE 239,84%	CP 239,84%
----------------------	---------------	---------------

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	1 423 000 PSV bénéficiaires des mesures de protection sociale	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	118,5%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 787 275 916	CP 4 787 275 916
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -3 260 875 916	Ecart CP -3 260 875 916
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 796 870 211	CP 3 661 000 000
TAUX DE CONSOMMATION	64,5 %	76,47 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Bien que le taux de réalisation soit au-dessus des prévisions, les allocations budgétaires destinées à la mise en œuvre du programme se sont avérées insuffisantes à travers notamment : - la budgétisation de la célébration des journées internationales jusqu'aux seules régions ; - la prévision de seulement 02 campagnes pilotes de prévention des fléaux sociaux et des déficiences ; - l'organisation d'une seule session de renforcement des capacités par rapport au VIH/SIDA limitée aux seuls agents du département du Mfoundi ; la limitation du renforcement du cadre de protection des PSV au CNRPH de Yaoundé et au CRPH de Maroua, sur la dizaine des institutions existantes.	
PERSPECTIVES 2016	-Elaboration et mise en œuvre des plans stratégiques nationaux de prévention des incapacités et de lutte contre les fléaux sociaux ; -Dynamisation de la communication sociale en matière de prévention des incapacités, de lutte contre les fléaux sociaux et de prise en compte des groupes vulnérables dans les projets de développement ; -Célébration des Journées Internationales ; -Elaboration et mise en œuvre d'un plan stratégique national de prévention des incapacités ; -Mise en œuvre du plan stratégique national de lutte contre les fléaux sociaux; -Validation et mise en œuvre d'un plan sectoriel pour la lutte contre les IST/VIH/SIDA dans le secteur Affaires Sociales ; - Renforcement de l'offre de services en matière de protection de l'enfant -Valorisation et promotion des droits des personnes âgées ; - Elaboration et mise en œuvre d'une politique de réhabilitation à base communautaire; -Mise en place de l'observatoire national des services sociaux ; * Mise en place d'une plateforme de coopération avec les autres administrations et les PTF ; -Transferts monétaires sociaux ; -Renforcement du cadre juridique de protection des personnes socialement vulnérables ; -Amélioration de l'offre de service en matière de réhabilitation, réadaptation et prise en charge psychosociale des PSV ; -Mise en place et actualisation d'une base de données dynamique sur des personnes socialement vulnérables (PSV) ; -Construction et réhabilitation des Centres spécialisés ; - Renforcement du cadre institutionnel d'encadrement des PSV.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 PREVENTION DES INCAPACITES ET LUTTE CONTRE LES FLEAUX SOCIAUX								
OBJECTIF	Développer une stratégie Nationale de prévention des incapacités et de lutte contre les Fléaux Sociaux							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnes sensibilisées /éduquées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 113,6%	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		25000.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		2000000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		23 campagnes réalisées (13 233 000 personnes touchées)					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	317 000 000	317 000 000	266 107 875	266 107 875	251 574 808	251 574 808	94,54 %	94,54 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action 01 s'est exécutée dans un contexte marqué par : -l'appropriation progressive par les différents acteurs de la chaine des responsabilités du MINAS de l'approche budget – programme; -la démultiplication et la complexification des problèmes sociaux nés du contexte sociopolitique marqué par l'afflux massif des réfugiés et déplacés dans certaines Régions du Cameroun et la guerre contre la secte terroriste de Boko-Haram.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Elaboration du plan de lutte contre le SIDA du MINAS ; - renforcement des capacités des intervenants sociaux en matière de lutte contre le SIDA, - Organisation dans la Région de l'Adamaoua, d'une campagne de sensibilisation et de mobilisation communautaire autour de la lutte contre les fléaux sociaux. - Réalisation et diffusion sur le poste national de la CRTV du Magazine radiophonique de sensibilisation et d'éducation « Vision Sociale ». auprès d'environ 2 millions d'auditeurs. - Couverture médiatique de 46 activités de sensibilisation et de mobilisation sociale en matière de prévention des incapacités et de lutte contre les fléaux sociaux - Célébration de la Journée de l'Enfant Africain au niveau central et dans les 10 Régions - Célébration de la 24^{ème} édition de la Journée Internationale des Personnes Handicapées sur l'ensemble du territoire ; - Célébration de la 25^{ème} édition de la Journée Internationale des Personnes Agées ; - Célébration au Cameroun de la 10^{ème} édition de la Journée Internationale des Populations autochtone ; -10 campagnes menées par le CNRPH touchant 01 million de personnes.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'indicateur portant sur le nombre de campagnes s'est avéré difficile à saisir en raison de l'absence d'outils appropriés de mesure. Entre les causeries éducatives, les campagnes médiatiques, la célébration des Journées internationales et les émissions radiophoniques, la saisine du concept de campagne n'a pas été aisée. Par ailleurs, les ressources allouées se sont avérées insuffisantes par rapport à l'ampleur des préoccupations sociales à adresser (promotion des droits des PSV, lutte contre les fléaux sociaux, prévention des déficiences...)							

Perspectives 2016	-Dynamisation de la communication sociale en matière de prévention des incapacités, de lutte contre les fléaux sociaux et de prise en compte des groupes vulnérables dans les projets de développement ; -Célébration des Journées internationales ; - Elaboration et mise en œuvre d'un plan stratégique national de prévention des incapacités ; - Mise en œuvre du plan stratégique national de lutte contre les fléaux sociaux ; - Validation et mise en œuvre d'un plan sectoriel pour la lutte contre les IST/VIH/SIDA dans le secteur Affaires Sociales ; - Renforcement de l'offre de services en matière de protection de l'enfant ; - Valorisation et promotion des droits des personnes âgées ; - Elaboration et mise en œuvre d'une politique de réhabilitation à base communautaire
-------------------	--

Action 02 AMELIORATION DU SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES (PSV)									
OBJECTIF	Renforcer le cadre juridique et institutionnel de prise en charge des Personnes Socialement Vulnérables (PSV)								
Indicateur	Intitulé:	-Nombre de textes juridiques de protection des PSV et des intervenants sociaux élaborés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%		
	Unité de mesure	-							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	1.0							
	Année cible:	2017							
	Valeur Cible	10.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	03							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de structures spécialisées construites/réhabilitées ou créées					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 70%		
	Unité de mesure	-							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	3.0							
	Année cible:	2017							
	Valeur Cible	6.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	02							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 203 400 000	1 203 400 000	4 517 173 044	4 517 173 044	3 405 858 786	3 405 858 786	75,4 %	75,4 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action s'est exécutée dans un contexte marqué par : -la poursuite de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (2010 – 2020), notamment dans son volet consacré à la solidarité nationale, et qui prévoit des mesures particulières concernant la promotion des droits des personnes handicapées, des personnes âgées et des populations autochtones ; -la démultiplication et la complexification des problèmes sociaux nés du contexte sociopolitique marqué par l'afflux massif des réfugiés et déplacés dans certaines Régions du Cameroun et la guerre contre la secte terroriste de Boko Haram ; -la poursuite de l'amélioration du plateau technique du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER de Yaoundé, -la poursuite de la construction, en collaboration avec l'ONG italienne AIAS DI AFRAGOLA, du Centre de Réhabilitation des Personnes Handicapées de Maroua.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	-Renforcement du plateau technique du CNRPH (à compléter) -Poursuite de la construction du CRPH de Maroua (construction de la clôture, des pavillons VIP, des maisons d'astreintes et des cases de passage) ; -Prise en charge psychosociale des mineurs dans les institutions spécialisées ; -Elaboration des avant-projets de lois portant protection des enfants en détresse et des Personnes Agées, et d'un avant-projet de décret portant sécurisation de la Carte Nationale d'Invalidité ; -Evaluation de la mise en œuvre des dispositions du Code de Procédure Pénale portant sur la justice juvénile.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'insuffisance des ressources n'a pas permis la réhabilitation des institutions spécialisées existantes pourtant dans un état de délabrement avancé. Bien plus, la faiblesse des allocations n'a pas permis d'aller en profondeur dans l'élaboration des projets de textes. Par ailleurs, l'indicateur ne prend pas en compte l'amélioration de l'offre de service en matière d'intervention sociale, y compris la conduite de certaines études et l'élaboration de documents stratégiques.								

Perspectives 2016	-Renforcement du cadre juridique de protection des personnes socialement vulnérables ; -Amélioration de l'offre de service en matière de réhabilitation, réadaptation et prise en charge psychosociale des PSV ; -Mise en place et actualisation d'une base de données dynamique sur des personnes socialement vulnérables (PSV) ; -Construction et réhabilitation des Centres spécialisés ; -Renforcement du cadre institutionnel d'encadrement des PSV
-------------------	--

Action 03 SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

OBJECTIF	Evaluer périodiquement le niveau de mise en œuvre								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de réunions d'évaluation du niveau de mise en œuvre du programme				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 83%		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		4.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		20.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		10						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	6 000 000	6 000 000	3 994 997	3 994 997	251 574 808	251 574 808	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Changement des responsables à la tête du Programme ; Mutations stratégiques incessantes (rôles et responsabilités des différents maillons de la chaîne.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Tenue de 02 réunions de coordination du Programme ; - Tenue de 04 sessions de réorientation stratégique du Programme ; 04 missions effectuées sur le terrain.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les moyens consacrés au suivi de la mise en œuvre du programme n'ont pas étant par ailleurs affectés au fonctionnement de la Direction de la Protection Sociale des Personnes Handicapées et des Personnes Agées en charge de la coordination du programme, n'ont pas permis le monitoring efficient et efficace de la mise en œuvre du programme notamment au niveaux des structures déconcentrées du MINAS.								
Perspectives 2016	Coordination de la mise en œuvre du programme								

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 559

SOLIDARITE NATIONALE ET JUSTICE SOCIALE

Responsable du programme

NYAMBI III DIKOSSO HENRI
Directeur de la Solidarité Nationale

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Programme 559 : Solidarité Nationale et Justice Sociale

Responsables : M. NYAMBI III DIKOSSO Henri, Directeur de la Solidarité Nationale (janvier 2015-mai 2015 ; puis Novembre – Décembre 2015)

Mme MOUSSA née LASSOMME, Conseiller Technique N°1 (mai 2015– octobre 2015)

OBJECTIF	Assurer la réinsertion sociale et économique des personnes socialement vulnérables.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de personnes vulnérables socialement insérées ou réinsérées et économiquement autonomes.
	Unité de mesure	-
	Valeur de référence:	11000.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	22000.0
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	ORGANISATION DE LA SOLIDARITE NATIONALE AU PROFIT DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES
	Action 02:	LUTTE CONTRE LE PHENOMENE DES ENFANTS DE LA RUE (EDR)
	Action 03:	ASSISTANCE PUBLIQUE AUX POPULATIONS VULNERABLES
	Action 04:	SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME
DOTATIONS INITIALES	AE 691 500 000	CP 691 500 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NYAMBI III DIKOSSO HENRI, Directeur de la Solidarité Nationale	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

OBJE CTIF	Assurer la réinsertion sociale et économique des personnes socialement vulnérables		Taux de réalisation technique: 84, 10%
INDIC ATEU R	Intitulé :	Nombre de personnes vulnérables socialement insérées ou réinsérées et économiquement autonomes	
	Unité de mesure :	Nombre	
	Année de référence	2014	
	Valeur de référence	30 126	
	Année cible	2015	
	Valeur cible	105 500	

	Réalisation exercice (résultat technique)		88 730					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		TAUX DE REALISATION FINANCIERE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	691 500 000	691 500 000	613 635 828	613 635 828	589 459 197	589 459 197	96,06	96,06
DECLINAISON DU PROGRAMME (Liste des actions)	Action 1: Organisation de la Solidarité Nationale au profit des Personnes Socialement Vulnérables; Action 2: Lutte contre le phénomène des Enfants de la Rue (EDR); Action 3: Assistance publique aux populations vulnérables; Action 4: suivi de la mise en œuvre du programme.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES	- Evaluation de la mise en œuvre des recommandations du 1er Forum sur la Solidarité Nationale et appropriation du document de politique de solidarité nationale - Extraction des EDR de la rue - Resocialisation des EDR - Evaluation du projet EDR - Transfert des compétences et des ressources aux CTD en matière d'attribution des aides et des secours aux nécessiteux et aux indigents - Transfert effectif aux communes de la compétence pour participation à la gestion des centres de promotion et réinsertion sociale - Valorisation des compétences des Personnes Agées - Appui à la reconversion des PSV - Suivi et Evaluation des transferts des compétences - Appuis en ressources productives							

CONT EXTE DE MISE EN OEUV RE	Le Programme 559 du MINAS a été exécuté dans un contexte socio-économique marqué par l'apparition de nouvelles demandes de protection sociale liées aux répercussions sociales de la guerre contre Boko Haram ainsi que de l'insécurité le long de la frontière avec la RCA, spécifiquement dans la Région de l'Est. Par ailleurs, le contexte a été marqué par l'ancrage de la lutte contre les exclusions et la précarité dans le processus irréversible de décentralisation engagé par le gouvernement. Dans ce cadre, outre le transfert de l'assistance aux personnes indigentes et nécessiteuses, la compétence en matière de réinsertion sociale a fait l'objet d'un transfert effectif des ressources aux collectivités territoriales décentralisées, couplé à un suivi psychosocial de proximité des bénéficiaires d'assistance publique. Le du Programme s'est en outre heurté à quelques difficultés qui ont substantiellement affectées son exécution. Il s'agit principalement : - de l'instabilité dans le pilotage du Programme due au changement de Chefs de Programme et d'actions au cours de l'année ; - le non fonctionnement du Comité PPBS avec pour conséquence l'incohérence entre le cadre logique du Programme pour le triennat 2016-2018 avec la dernière version du CDMT, le PPA et le PTA 2016. - l'inexistence d'un Système d'Information statistiques qui rend difficile la collecte, la remontée, l'analyse et la synthèse des données relatives aux indicateurs du Programme.
JUSTI FICATI ON DU RESUL TAT ET DE L'UTILI SATIO N DES RESS OURC ES	En l'absence d'un système d'information statistique permettant de capter d'une part, l'effectif total des demandes de solidarité et d'autre part, le nombre de bénéficiaires d'action de solidarité initiées aussi bien par le MINAS que par les partenaires publics et privés (dont certains reçoivent un appui multiforme de l'Etat), l'indicateur ne peut pas être renseigné de manière complète. Seuls sont prises en compte les données provenant des services du Minas, des communes (celles-ci restant par ailleurs assez incomplètes) et les données du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile (CNRPH) de Yaoundé, structure sous tutelle du MINAS.

PERSPECTIVES POUR 2016	-l'édition et la vulgarisation du document de Politique de Solidarité Nationale ; -l'organisation du 2ème forum sur la solidarité nationale en vue de procéder à l'évaluation décennale de la mise en œuvre des recommandations du 1er Forum tenu en 2005 ; -la consolidation de la mise en place d'une assistance publique locale à travers la poursuite du transfert des compétences aux communes en matière d'assistance aux personnes indigentes et nécessiteuses ; -le transfert effectif des compétences aux Communes en matière de réinsertion sociale; -la mobilisation de la solidarité nationale à travers la poursuite de la mise en œuvre des actions partenariales à l'instar des conventions MINAS-FNE pour l'exécution du Programme d'Appui à l'Insertion et à la Réinsertion Professionnelle des Personnes Vulnérables (PAIRPPEV), MINAS-FCB pour l'assistance aux enfants en situation d'extrême vulnérabilité, MINAS-MINEPAT et MINAS-MINADER-MINEPIA pour la protection des droits et la réinsertion socioéconomique des Populations Autochtones Vulnérables ; - la révision de la planification et de la budgétisation des activités et/ou des tâches en mettant l'accent sur une couverture progressive de l'ensemble du territoire nationale, compte tenu de l'enveloppe budgétaire consacrée au programme ; - la sensibilisation et la mobilisation des acteurs sociaux en vue de leur contribution à la solidarité nationale, en attendant la création du Fonds de Solidarité Nationale ; - l'identification d'au moins 200 EDR des rues de Yaoundé et Douala avec au moins 150 retour en familles des EDR identifiés ; - l'accroissement du niveau de cible de 16 000 à 183 000 PSV bénéficiaires d'assistance et d'appuis divers à l'horizon 2016.
-------------------------------	--

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Résultat technique obtenu	88 730 personnes vulnérables socialement insérées ou réinsérées et économiquement autonomes	
Taux de réalisation de l'indicateur	84, 10%	
Dotation de crédit initial	AE 691 500 000	CP 691 500 000
Dotation de crédit révisé	AE 691 500 000	CP 691 500 000

Ecart = Dotation initiale-dotation révisée	Ecart AE 0	Ecart AE 0
Crédit consommé	AE 560 300 000	CP 560 300 000
Taux de consommation	AE 81,03%	CP 81,03%

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	88 730 personnes vulnérables socialement insérées ou réinsérées et économiquement autonomes	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	84, 10%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 613 635 828	CP 613 635 828
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 77 864 172	Ecart CP 77 864 172
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 600 135 828	CP 560 300 000
TAUX DE CONSOMMATION	97,7 %	91,31 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	En l'absence d'un système d'information statistique permettant de capter d'une part, l'effectif total des demandes de solidarité et d'autre part, le nombre de bénéficiaires d'action de solidarité initiées aussi bien par le MINAS que par les partenaires publics et privés (dont certains reçoivent un appui multiforme de l'Etat), l'indicateur ne peut pas être renseigné de manière complète. Seuls sont prises en compte les données provenant des services du Minas, des communes (celles-ci restant par ailleurs assez incomplètes) et les données du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile (CNRPH) de Yaoundé, structure sous tutelle du MINAS.	
PERSPECTIVES 2016	l'édition et la vulgarisation du document de Politique de Solidarité Nationale ; - l'organisation du 2ème forum sur la solidarité nationale en vue de procéder à l'évaluation décennale de la mise en œuvre des recommandations du 1er Forum tenu en 2005 ; -la consolidation de la mise en place d'une assistance publique locale à travers la poursuite du transfert des compétences aux communes en matière d'assistance aux personnes indigentes et nécessiteuses ; -le transfert effectif des compétences aux Communes en matière de réinsertion sociale; -la mobilisation de la solidarité nationale à travers la poursuite de la mise en œuvre des actions partenariales à l'instar des conventions MINAS-FNE pour l'exécution du Programme d'Appui à l'Insertion et à la Réinsertion Professionnelle des Personnes Vulnérables (PAIRPPEV), MINAS-FCB pour l'assistance aux enfants en situation d'extrême vulnérabilité, MINAS-MINEPAT et MINAS-MINADER-MINEPIA pour la protection des droits et la réinsertion socioéconomique des Populations Autochtones Vulnérables ; - la révision de la planification et de la budgétisation des activités et/ou des tâches en mettant l'accent sur une couverture progressive de l'ensemble du territoire nationale, compte tenu de l'enveloppe budgétaire consacrée au programme ; - la sensibilisation et la mobilisation des acteurs sociaux en vue de leur contribution à la solidarité nationale, en attendant la création du Fonds de Solidarité Nationale ; - l'identification d'au moins 200 EDR des rues de Yaoundé et Douala avec au moins 150 retour en familles des EDR identifiés ; - l'accroissement du niveau de cible de 16 000 à 183 000 PSV bénéficiaires d'assistance et d'appuis divers à l'horizon 2016.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 ORGANISATION DE LA SOLIDARITE NATIONALE AU PROFIT DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES								
OBJECTIF	Mobiliser des ressources (techniques, équiementielles, financières, matérielles et humaines) en vue de l'insertion/réinsertion socioéconomique des Personnes Socialement Vulnérables							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnes socialement vulnérables insérées ou réinsérées grâce à la solidarité nationale				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 120,63% par rapport à la valeur de référence en 2014	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		2000.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		7000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		760					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	71 500 000	71 500 000	54 000 000	54 000 000	54 000 000	54 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par l'accroissement de la demande sociale en matière d'aides et secours aux indigents et nécessiteux liés notamment aux contextes d'urgence dans les régions frontalières avec la République Centrafricaine et le Nigéria. Dans ce cadre, la création du Fonds de Solidarité Nationale restant attendu, il était nécessaire d'envisager d'autres stratégies de mobilisation de ressources additionnelles en vue de la réinsertion socioéconomique des PSV auprès des bailleurs de fonds potentiels issus du secteur privé, de la société civile, des clubs services, des partenaires bi et multilatéraux et faire passer le taux de satisfaction au moins à 10% à l'horizon 2016. Au-delà de ce contexte national, la mise en œuvre opérationnelle de l'Action a été perturbée par une instabilité au niveau du pilotage de celle-ci, avec trois (03) responsables d'actions désignés au cours de l'année, sans une véritable continuité de service.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	-Document de politique de solidarité nationale édité et mis à la disposition des 10 DRAS en vue de sa vulgarisation. -Evaluation de la mise en œuvre des recommandations issues du premier Forum sur la Solidarité Nationale à travers des rencontres Minas-partenaires publics et privés. -Relance du partenariat MINAS-FNE. Dans ce cadre, 28 anciens EDR ont reçu des appuis en ressources productives dans le cadre de la mise en œuvre du PAIRPPEV -Appuis à 72 Personnes Handicapées par le CNRPH en vue de la réalisation des AGR dans le cadre de la décentralisation.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat de cette action est justifiée par la mise à contribution d'une part du partenariat MINAS-FNE à travers le Programme d'Appui à l'Insertion et la Réinsertion Professionnelle des Personnes Vulnérables (PAIRPPEV) qui concourt à la réalisation des indicateurs de l'Action par le financement des microprojets présentés par les PSV sur fonds (BF) du MINAS. Et d'autre part, par les actions CNRPH.							

Perspectives 2016	- l'édition et la vulgarisation du document de Politique de Solidarité Nationale ; - l'organisation du 2ème forum sur la semaine de solidarité nationale en vue de procéder à l'évaluation décennale de la mise en œuvre des recommandations du 1er Forum tenu en 2005 ; - la mobilisation de la solidarité nationale à travers la poursuite de la mise en œuvre des actions partenariales à l'instar des conventions MINAS-FNE pour l'exécution du Programme d'Appui à l'Insertion et à la Réinsertion Professionnelle des Personnes Vulnérables (PAIRPPEV), MINAS-FCB pour l'assistance aux enfants en situation d'extrême vulnérabilité, MINAS-MINEPAT et MINAS-MINADER-MINEPIA pour la protection des droits et la réinsertion socioéconomique des Populations Autochtones Vulnérables ; - la sensibilisation et la mobilisation des acteurs sociaux en vue de leur contribution à la solidarité nationale, en attendant la création du Fonds de Solidarité Nationale.
-------------------	--

Action 02 LUTTE CONTRE LE PHENOMENE DES ENFANTS DE LA RUE (EDR)

OBJECTIF	Procéder aux retraits et à la resocialisation des EDR								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'enfants retirés de la rue et resocialisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		200.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		500.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		60%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	58 500 000	58 500 000	49 632 310	49 632 310	49 632 310	49 632 310	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action 02 a été exécutée dans un contexte marqué par la prise en compte de la lutte contre le phénomène des EDR dans la relance du Programme d'Appui à l'Insertion et à la Réinsertion Professionnelle des Personnes Vulnérables (PAIRPPEV) dont l'un des projets porte sur l'insertion des EDR qui offrait un nouveau paradigme dans les activités d'identification et de retrait des EDR .								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Renforcement des capacités d'intervention des Brigades Mixtes Mobiles de prévention et de lutte contre le phénomène des Enfants De la Rue (B2MEDR) des villes de Yaoundé et Douala par l'acquisition de deux mini bus faisant office de Centre Social Mobile dans la lutte contre le phénomène des EDR ; - Identification de nouveaux cas d'EDR dans les villes pilotes de Yaoundé et Douala ; - Réalisation des causeries éducatives ; - Recherche des familles des EDR ; - Réinsertion des EDR ; -580 nouveaux cas d'EDR dans les villes pilotes de Yaoundé et Douala, soient 339 cas à Douala et 241 à Yaoundé ; - Réalisation de 132 causeries éducatives à Yaoundé et à Douala ; - Retour en famille de 325 EDR parmi lesquels 115 ont été pris en charge dans le cadre de l'opérationnalisation du Cadre de collaboration entre le Ministère des Affaires Sociales et l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement signé le 05 juin 2013								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'écart positif entre la cible et la réalisation provient de ce que les prévisions en termes d'EDR identifiés étaient de 250. La réalisation étant de 102 EDR identifiés, le taux d'EDR resocialisés s'en trouve augmenté automatiquement, les prévisions ayant été pratiquement réalisées soit 72 EDR sur les 75 projetés								
Perspectives 2016	- l'identification d'au moins 200 EDR des rues de Yaoundé et Douala avec au moins 150 retour en familles des EDR identifiés. - le transfert de la lutte contre les EDR aux CTD - l'extension de la lutte contre les EDR aux villes de Maroua, Bertoua, N'Gaoundéré, Bafoussam et Limbé. (Les trois premières villes en raison des situations d'urgences, les deux dernières quant à elles appelées à abriter la CAN.)								

Action 03 ASSISTANCE PUBLIQUE AUX POPULATIONS VULNERABLES

OBJECTIF	Améliorer les conditions de vie des Personnes Socialement Vulnérables								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnes socialement vulnérables prises en charge				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		9000.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		15000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		87546 Personnes Socialement Vulnérables (PSV) bénéficiaires d'une assistance multiforme des unités opérationnelles et des organismes sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales (Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER).				83,52%		
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	555 500 000	555 500 000	501 008 518	501 008 518	476 831 887	476 831 887	95,17 %	95,17 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'Action 3 a été exécutée dans un contexte marqué par la mise en œuvre des transferts de 2 ^{ème} génération. En effet, en dehors du transfert de la compétence en matière d'aides et de secours aux indigents et nécessiteux qui date de 2010, le décret n°2015/0010/PM du 09 janvier 2015 a transféré aux communes la compétence en matière de réinsertion sociale, spécifiquement en ce qui concerne la participation à l'entretien et à la gestion des Centres de Promotion et de Réinsertion Sociale.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	-Transfert effectif à 221 communes de la compétence en matière d'attribution des aides et secours aux nécessiteux et indigents et à 04 communes en matière de réinsertion sociale; -prestations d'assistance aux personnes handicapées par le CNRPH : consultations, rééducation fonctionnelle, appareillages divers, accompagnement psychosocial, formation professionnelle.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat s'explique par les multiples et importantes prestations faites auprès des PSV, soit par le CRPH dans le cadre de ses missions, soit dans le cadre de la mise en œuvre de la décentralisation. L'écart entre la cible et la réalisation en 2015 se justifie par le fait que les données tardent à remonter au niveau de la coordination du Programme. Les chiffres indiqués proviennent d'environ 70% des UTO.								
Perspectives 2016	le transfert effectif des compétences aux Communes en matière de réinsertion sociale								

Action 04 SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

OBJECTIF	Evaluer le niveau de mise en œuvre								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de réunions d'évaluation du niveau de mise en œuvre du programme				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 90 %		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		4.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		20.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		03 Réunions trimestrielles de suivi 01 Réunion d'évaluation annuelle						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	6 000 000	6 000 000	8 995 000	8 995 000	8 995 000	8 995 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- l'instabilité dans le pilotage du Programme et de l'action; - Insuffisance des ressources allouées au suivi-évaluation du programme.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Tenue de trois (03) réunions d'évaluation trimestrielle Evaluation annuelle de la mise en œuvre du programme en présence de tous les acteurs de la chaîne de mise en œuvre.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les moyens consacrés au suivi de la mise en œuvre du programme étant par ailleurs affectés au fonctionnement de la Direction de la Solidarité Nationale en charge de la coordination du programme, le monitoring a été possible dans le cadre des concertations au niveau de la direction. La conférence annuelle a permis d'intégrer les éléments issus des services déconcentrés et spécialisés.								
Perspectives 2016	Coordination de la mise en œuvre du programme								

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 560

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS
SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES

Responsable du programme

ABESSO OVONO ALEXIS
Directeur des Affaires Générales

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Programme 560 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Affaires Sociales

Responsables :

- **M. ABESSO OVONO Alexis**, Directeur des Affaires Générales (Janvier – Mai 2015) ;
- **M. MBENG ENAMA Boniface**, Sous-Directeur du Budget, du Matériel et de la Maintenance (Mai – Octobre 2015) ;
- **Mme ABOUTOU Rosalie Louise**, Secrétaire Général,(Octobre – Décembre 2015).

OBJECTIF	Améliorer la gestion et la gouvernance sociales	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère.
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	95.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	99.0
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: SUPERVISION, COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES. Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINAS Action 03: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE Action 04: DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES DU MINISTERE Action 05: DEVELEOPPEMENT DES TIC AU MINAS Action 06: LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, CONTRÔLE INTERNE ET AUDIT DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 992 100 000	CP 3 992 100 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ABESSO OVONO ALEXIS, Directeur des Affaires Générales	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

OBJE CTIF	Améliorer qualitativement et quantitativement les ressources tant humaines, financières que matérielles du Ministère des Affaires sociales		Taux de réalisation technique: 90%
INDIC ATEU R	Intitulé :	Taux de réalisations des activités budgétisées au sein du ministère	
	Unité de mesure :	%	
	Année de référence	2014	
	Valeur de référence	95	
	Année cible	2015	
	Valeur cible	100	

	Réalisation exercice (résultat technique)		90					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		TAUX DE REALISATION FINANCIERE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 992 100 000	3 992 100 000	809 088 256	809 088 256	795 863 839	795 863 839	98,37	98,37
DECLINAISON DU PROGRAMME (Liste des actions)	Action 1: Supervision, Coordination et Suivi des Activités des Services Action 2: Etudes stratégiques et planification au MINAS Action 3: Gestion financière et budgétaire Action 4: Développement des Ressources du Ministère Action 5: Développement des TIC au MINAS Action 6 : Lutte contre la Corruption, Contrôle Interne et Audit de Fonctionnement des Services							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES	- Supervision de l'action des services de l'administration centrale et des services déconcentrés du Ministère - Coordination de l'action des services de l'administration centrale et des services déconcentrés du Ministère - Actualisation de la Stratégie à Périmètre Ministériel du MINAS - Elaboration/Actualisation des documents de planification - Suivi de l'exécution du budget - Elaboration/actualisation du PPA, Rédaction et validation du RAP - Participation du MINAS aux Journées Commémoratives et autres manifestation (JIF, FIT...) - Amélioration de l'offre des services - Equipements des Services - Réhabilitation des Services - Développent du système informatique du MINAS - Etudes - Renforcement de la lutte contre la corruption (Suivi de la mise en œuvre des Initiatives à Résultats Rapides pour le renforcement de la protection sociale des PSV) - Audit de fonctionnement des ressources humaines au MINAS							

CONT EXTE DE MISE EN OEUV RE	La mise en œuvre du Programme 560 durant l'exercice 2015, a fortement été marquée par le changement du Responsable du programme et la désignation des contrôleurs de gestion et des chefs d'action au début du quatrième trimestre. Aussi, l'on note la persistance des sollicitations financières pour financer les activités non inscrites dans le PTA et l'inadéquation entre certains objectifs et les indicateurs y afférents.
JUSTI FICATI ON DU RESUL TAT ET DE L'UTILI SATIO N DES RESS OURC ES	Cet indicateur focalise sur la consommation du budget et ne rend pas suffisamment compte de la réalisation des activités et donc des résultats. Certaines activités d'investissement n'ont pas pu se réaliser.
PERSP ECTIV ES POUR 2016	Améliorer la Gestion et la Gouvernance Sociales, à travers : -La coordination et le suivi des activités des services ; - Les études stratégiques et la planification ; -La gestion financière et budgétaire ; -Le développement du système d'information statistique ; L'Amélioration du cadre de travail ; - Le développement des ressources humaines ; - Le développement des TIC ; - Le contrôle et l'audit interne ; - Le conseil juridique ; - La communication et relation publique; - La gestion des ressources documentaires.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Résultat technique obtenu	90% des activités budgétisées ont été réalisées au sein du ministère
Taux de réalisation de l'indicateur	90%

Dotation de crédit initial	AE 3 992 100 000	CP 3 992 100 000
Dotation de crédit révisé	AE 3 992 100 000	CP 3 992 100 000
Ecart = Dotation initiale-dotation révisée	Ecart AE 0	Ecart AE 0
Crédit consommé	AE 795 900 000	CP 795 900 000
Taux de consommation	AE 19,94%	CP 19,94%

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	90% des activités budgétisées ont été réalisées au sein du ministère	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	90%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 809 088 256	CP 809 088 256
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 3 183 011 744	Ecart CP 3 183 011 744
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 708 761 307	CP 795 900 000
TAUX DE CONSOMMATION	87,6 %	98,37 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Cet indicateur focalise sur la consommation du budget et ne rend pas suffisamment compte de la réalisation des activités et donc des résultats. Certaines activités d'investissement n'ont pas pu se réaliser.	
PERSPECTIVES 2016	Améliorer la Gestion et la Gouvernance Sociales, à travers : -La coordination et le suivi des activités des services ; - Les études stratégiques et la planification ; -La gestion financière et budgétaire ; -Le développement du système d'information statistique ; L'Amélioration du cadre de travail ; - Le développement des ressources humaines ; - Le développement des TIC ; - Le contrôle et l'audit interne ; - Le conseil juridique ; - La communication et relation publique; - La gestion des ressources documentaires.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 SUPERVISION, COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES.								
OBJECTIF	Assurer le pilotage gouvernemental de prévention et d'assistance des PSV							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activité de coordination et de suivi-évaluation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		52.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		156.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		72					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 327 050 000	3 327 050 000	243 538 991	243 538 991	242 688 929	242 688 929	99,65 %	99,65 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de la mise en œuvre du programme a été marqué par une systématisation des réunions de coordination, calée sur une périodicité hebdomadaire							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Service aux usagers améliorés ; 72 réunions de coordination tenues.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Pour matérialiser la tenue des réunions de coordination un PV de réunion est produit à chaque séance.							
Perspectives 2016	L'Amélioration de la Gestion et la Gouvernance Sociales, à travers la coordination et le suivi des activités des services va se poursuivre en 2016 avec un accent sur : - La communication et relation publique ; - La gestion des ressources documentaires.							

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINAS

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINAS								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents budgétaires produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		2.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		4.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		03						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	30 500 000	30 500 000	22 864 835	22 864 835	22 864 835	22 864 835	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Faible appropriation du processus de planification Non budgétisation du fonctionnement de la chaîne PPBS Absence d'un système de production des données statistiques Ressources (humaines, financières et logistiques) insuffisantes et inadaptées								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	CDMT 2016 -72 projets actualisés dans le CDMT								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	les ressources mises à disposition pour la réalisation des activités de l'Action 2 sont inadéquates et très insuffisantes. Par ailleurs, les activités de développement des partenariats et préparation de certains dossiers stratégiques comme la participation du Cameroun aux travaux de la Commission du Développement Social ne sont pas budgétisées								
Perspectives 2016	Améliorer la Gestion et la Gouvernance Sociales, à travers les études stratégiques et la planification Développer un système d'information statistique Renforcer les capacités du personnel de la DIDESEC dans les domaines de la planification, de la programmation, de l'élaboration des politiques sectorielle Renforcer les capacités du personnel en matière de planification et de programmation Redynamiser la chaîne PPBS du MINAS								

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution physico financière des programmes								
Indicateur	Intitulé:		nombre de documents budgétaires produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		2.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		6.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		03						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	77 050 000	77 050 000	74 589 952	74 589 952	74 589 952	74 589 952	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a fortement été marquée par le changement du Responsable du programme et la désignation des contrôleurs de gestion et des chefs d'action au début du quatrième trimestre. Aussi, l'on note la persistance des sollicitations financières pour financer les activités non inscrites dans le PTA et l'inadéquation entre certains objectifs et les indicateurs y afférents.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- PPA 2016 - PTA 2016 - RAP 2014								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	A l'aide des ressources allouées à cette action, Tous les documents budgétaires (PPA, PTA, RAP) ont été produits								
Perspectives 2016	L'amélioration de la Gestion et la Gouvernance Sociales, à travers la gestion financière et budgétaire va se poursuivre avec un plaidoyer pour réduire à la dimension marginale le financement des activités non budgétisées.								

Action 04 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES DU MINISTÈRE

OBJECTIF	Accroître qualitativement et quantitativement les ressources du MINAS.								
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'infrastructures construites ou réhabilitées					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure								
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	10.0							
	Année cible:	2017							
	Valeur Cible	20.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	37							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de personnels formés ou recyclés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure	-							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	250.0							
	Année cible:	2017							
	Valeur Cible	900.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	27							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	205 000 000	205 000 000	151 634 319	151 634 319	146 564 319	146 564 319	96,66 %	96,66 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par une diminution significative des ressources financières du Ministère								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 37 personnels formés - 27 bâtiments réhabilités et équipements acquis - 47 personnels en difficulté assistés								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	. Les ressources allouées à ce programme ont permis d'atteindre les objectifs visés, à savoir, assurer la formation des personnels ; réhabiliter les bâtiments et les doter d'équipements adéquats.								
Perspectives 2016	Continuer à améliorer la Gestion et la Gouvernance Sociales, à travers : -L'Amélioration du cadre de travail ; -Le développement des ressources humaines ;								

Action 05 DEVELEOPPEMENT DES TIC AU MINAS

OBJECTIF	Accroitre le niveau d'utilisation des TIC au MINAS								
Indicateur	Intitulé:		nombre de personnel disposant d'un poste de travail fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 84,6%		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		2.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		6.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		11						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	258 500 000	258 500 000	236 932 367	236 932 367	229 634 443	229 634 443	96,92 %	96,92 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	-Insuffisance des ressources financières allouées aux activités des TIC - Changement des responsables des programmes								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- étude pour la mise en place du schéma directeur informatique - formation du personnel a la gestion informatisée du courrier								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- L'écart se justifie par le transfert des ressources financières allouées à une tâche TIC vers une autre activité - La défaillance du prestataire retenue pour l'acquisition des matériels informatiques								
Perspectives 2016	Améliorer la Gestion et la Gouvernance Sociales, à travers : - Le développement des TIC ; - L'amélioration du système d'information du MINADS à travers la mise en œuvre du schéma directeur informatique.								

Action 06 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, CONTRÔLE INTERNE ET AUDIT DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES								
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement des services et le respect de l'éthique professionnelle							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de missions de contrôle réalisées.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		20.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		80.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		37					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	94 000 000	94 000 000	79 527 792	79 527 792	79 521 361	79 521 361	99,99 %	99,99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a fortement été marquée par le changement du Responsable du programme et la désignation des contrôleurs de gestion et des chefs d'action au début du quatrième trimestre. Aussi, l'on note la persistance des sollicitations financières pour financer les activités non inscrites dans le PTA et l'inadéquation entre certains objectifs et les indicateurs y afférents.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Capacités des acteurs renforcées 37 missions effectuées							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les descentes effectuées sur le terrain et les sessions de renforcement des capacités ont permis de relever le bon fonctionnement des structures du MINAS, aussi bien dans les services centraux que déconcentrées, ainsi que le respect de l'éthique professionnelle.							
Perspectives 2016	Améliorer la Gestion et la Gouvernance Sociales, à travers le contrôle et l'audit interne							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique d'atteindre les objectifs du DSCE en ce qui concerne le sous-secteur « Affaires Sociales », le Ministère des Affaires Sociales s'est fixé comme objectif stratégique de « promouvoir l'inclusion sociale des Personnes Socialement Vulnérables ».

A cet égard et en fonction des missions qui lui étaient assignées conformément au décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, le Ministère des Affaires Sociales a développé trois programmes déclinés successivement en actions, activités et tâches. Il s'agit notamment de Protection Sociale des Personnes Socialement Vulnérables; Solidarité Nationale et Justice Sociale, la Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Affaires Sociales.

L'appréciation de la performance globale du département ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacun des programmes.

1- Protection Sociale des Personnes Socialement Vulnérables

Les actions menées en matière de Protection sociale et prévention des déficiences, de l'inadaptation sociale, des risques et fléaux sociaux ont notamment porté sur :

- l'élaboration en cours d'un Plan sectoriel pour la lutte contre les IST/VIH/SIDA dans le secteur Affaires Sociales ;
- la dynamisation de la communication sociale (production de 48 émissions radiophoniques vision sociale sur la CRTV, production et distribution 1000 dépliant d'information) ;
- la célébration des journées commémoratives (Journée de l'Enfant Africain, Journées Internationales des populations autochtones, des personnes âgées, et dans quelques jours des personnes handicapées) et la tenue du Parlement des Enfants;
- le Renforcement du cadre juridique de protection des personnes vulnérables (Elaboration des avant projets de textes portant sécurisation des enfants en détresse, promotion et protection des Personnes Agées, sécurisation de la Carte Nationale d'invalidité, évaluation de la mise en œuvre des articles 700 et suivants du code des procédures pénales relatif à la poursuite et au jugement des mineurs, Suivi de l'instruction des recours administratifs et contentieux).
- La construction et la réhabilitation des centres spécialisés (transfert des fonds au Centre National de Réhabilitation des Personnes handicapées Cardinal Paul Emile LEGER de Yaoundé, en vue de l'amélioration du plateau technique), Achèvement des travaux de construction du Centre Social de Wum, la poursuite de l'opérationnalisation du Centre de Réhabilitation des Personnes Handicapées de Maroua (construction en cours de la clôture, des pavillons VIP, des maisons d'astreinte, des cases de passage...) ;
- Le Renforcement du cadre institutionnel d'encadrement des PSV (Vulgarisation du Manuel de procédures de la Chaîne d'adoption d'enfants au Cameroun) ;

2- Solidarité Nationale et Justice Sociale

A travers ce programme, 102 Enfants De la Rue (EDR) ont été identifiés dont 58 à Yaoundé et 54 à Douala avec 72 retournés en familles

Par ailleurs, 88 730 Personnes Socialement Vulnérables (PSV) ont été socialement et/ou économiquement insérés/réinsérés, soit un taux de progression satisfaisant de 84,10 % vers la valeur-cible initialement fixée à 105 500.

Néanmoins, compte tenu de l'insuffisance des ressources budgétaires en rapport avec la demande de solidarité nationale en faveur des PSV qui est estimée à environ 20 milliards de Francs CFA par an, et en attendant l'aboutissement attendu du projet de création du Fonds de Solidarité Nationale, il est nécessaire de diversifier les stratégies de partenariat en vue de mobiliser des ressources additionnelles permettant d'atteindre la performance escomptée du Programme.

Il est également à noter:

- Ø la production du Document de Politique de Solidarité Nationale;
- Ø la redynamisation du partenariat MINAS/FNE en vue de l'exécution du Programme d'Appui à l'Insertion et la Réinsertion Professionnelle des Personnes Vulnérables (PAIRPPEV) avec la sélection de 31 Anciens EDR en cours de réinsertion et l'évaluation de 100 microprojets socioéconomiques présentés par les Organisations de PSV en vue de leur financement avec pour cible 1000 bénéficiaires directs ;
- Ø les transferts des compétences aux communes en matière d'attribution des aides et secours aux indigents et nécessiteux et de la réinsertion sociale. Lesdits transferts ont été accompagnés des ressources y relatives.

3- Gouvernance et Appui Institutionnel

Les tâches réalisées dans ce chapitre ont permis le renforcement du cadre institutionnel ainsi que des ressources humaines et matérielles compatibles avec les missions assignées aux structures chargées de la mise en œuvre des programmes opérationnels. Les principaux résultats enregistrés sont les suivants :

- Pour ce qui est de l'action de supervision, de coordination et de suivi des activités des services (48 réunions ont été tenues jusqu'en novembre 2015, des missions de contrôle des services ont été déployées sur le terrain, le développement du système informatique s'est poursuivi avec la mise à jour permanente du site Web du MINAS) ;
- En matière d'Etudes Stratégiques et Planification au MINAS (revue des Programmes et élaboration du Cadre des Dépenses à Moyen Terme du MINAS pour la période 2016-2018, élaboration du RAP 2014 et du PPA 2016) ;
- Dans le domaine du développement des ressources du ministère (Certains services ont été dotés en matériel informatique et en mobilier de bureau d'autres ont été réhabilités ou construits. Ainsi le Centre social de Makéa et le CAED d'Ambam ont été réhabilités, les constructions de la délégation départementale des affaires sociales du Mayo Rey et de celle du centre social de Wum ont été achevées ; les personnels des services centraux ont été formés dans l'utilisation des applications SIGIPES et PROBMIS ; aussi l'ajustement de l'indice solde et carrière des personnels, dans la perspective du passage à SIGIPES II a été réalisé;
- Pour ce qui est de la Gestion Financière et Budgétaire, l'application PROBMIS a été étendue à plusieurs services pour un meilleur suivi de l'exécution du budget ; les documents

budgétaires ont été produits notamment le PPA et le RAP.

- S'agissant du Développement des TIC au MINAS, des études ont été menées pour la mise en place d'un réseau intranet au sein du département ministériel

3.2. LEÇONS APPRISSES

Sans un pilotage cohérent et efficace des programmes à l'intérieur d'un chapitre, l'efficacité du budget programme risque ne pas être perceptible. Le pilotage et la coordination revêtent ici un caractère impératif, pour réussir la mise en œuvre des programmes. En outre, on peut relever:

- L'appropriation et la compréhension par tous les intervenants des mécanismes et outils du budget programme constituent un atout indéniable dans l'opérationnalisation effective des actions menées dans le cadre du programme ;
- la qualité des indicateurs et leur adaptation au contexte et au secteur concerné rejaillissent sur le niveau et la qualité des résultats ;
- l'importance d'une meilleure formulation des indicateurs pour mieux renseigner sur les performances réalisées. Un mauvais choix d'indicateur oblige à s'écarter de la réalité exprimée par les activités menées au sein d'une action précise. D'où la nécessité d'un accompagnement dans la formulation des indicateurs ;
- la mise en place d'un système d'informations performant afin d'avoir des données permettant de renseigner les indicateurs.
- la prise en compte des informations inhérentes à la mise en œuvre des programmes par les structures sous tutelle du département ministériel en vue d'un meilleur renseignement des indicateurs de performance des programmes et/ou d'actions.
- La nécessité d'assurer une forte coordination dans le suivi des projets transférés aux CTD dans le cadre de la décentralisation en vue de la reddition des comptes en rapport avec le RAP.

3.3. PERSPECTIVES 2016

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2015 du Ministère des Affaires Sociales permet d'une part d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du département ministériel qui est de **promouvoir l'inclusion sociale des Personnes Socialement Vulnérables**, et d'autre part, d'entrevoir des perspectives à court et moyen terme au regard des leçons apprises.

De manière générale, l'exercice 2015 s'est exécuté dans un contexte marqué d'une part par la poursuite de la mise en œuvre de la politique sociale du Chef de l'Etat orientée vers la réalisation des objectifs de développement économique, social et culturel fixés dans le document de Vision du Développement du Cameroun à l'horizon 2035, opérationnalisée par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) pour la période 2010-2020. Et d'autre part par l'apparition de nouvelles demandes de protection sociale liées aux répercussions sociales de la guerre contre Boko Haram, ainsi que de l'insécurité le long de la

frontière avec la RCA, spécifiquement dans la Région de l'Est.

Par ailleurs, cet exercice aura permis au Ministère des Affaires Sociales d'apporter des solutions plurielles à la demande diversifiée et sans cesse croissante d'assistance et d'intégration socioéconomique des Personnes Socialement Vulnérables, à l'effet d'assurer leur participation aux chantiers de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. En outre, ce département ministériel a conduit avec satisfaction les opérations bénéficiant d'une allocation budgétaire au cours de l'année de référence orientées notamment vers l'amélioration des conditions de vie des populations.

Malgré les résultats engrangés et afin d'améliorer la lisibilité de nos résultats, voire de nos performances, il y a lieu de revisiter le contenu des programmes et actions à l'effet d'affiner les indicateurs qui sont définis dans le cadre de leur renseignement.

Dans le but d'améliorer les performances du MINAS, quelques considérations méritent d'être relevées, notamment :

- La Poursuite du renforcement des capacités des acteurs et intervenants ;
- l'implication plus accrue de tous les acteurs de la chaîne de responsabilité dans la mise en œuvre des programmes;
- la clarification des rôles des différents acteurs intervenant dans la chaîne d'exécution du programme ;
- la reformulation des objectifs et indicateurs, le cas échéant ;
- la mise en place d'un système de collecte des données statistiques permettant de mieux renseigner les indicateurs ;
- la remontée systématique des données administratives par les responsables des services déconcentrés suivant une périodicité donnée;
- la capitalisation des actions/résultats et le captage des ressources en provenance des différentes conventions de partenariat ;
- la mise en place d'un système de collecte et de centralisation de données des actions de solidarité menées au profit des Personnes Socialement Vulnérables en vue de la capitalisation et la mutualisation des ressources ;
- la poursuite de la formation des personnels sur des modules divers relatifs aux missions du département ministériel ;
- l'intensification des missions d'audit au niveau des institutions spécialisées, des structures déconcentrées et dans les services centraux. /-